

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - OCTOBRE 2024

LE MOT DU MAIRE

Ce nouveau numéro du bulletin de la commune annonce une nouvelle année scolaire et une reprise du travail. Malheureusement, cette reprise se fait dans une ambiance de pluie, d'inondations très importantes et de nombreux dégâts notamment dans certaines communes et qui font suite à un été assez maussade et très orageux. Heureusement, Millery a été relativement épargné durant cette période.



Ce mauvais temps s'accompagne au niveau de la commune d'une « pluie » de mauvaises nouvelles concernant notamment les points suivants : certains des financeurs sollicités pour l'aménagement de la future place du village ont répondu négativement, ce qui va retarder les travaux qui ne verront le jour qu'en 2025 ; l'aire de jeux Saint Priest a été contrôlée et certains des équipements ne sont plus aux normes et devront être remplacés. De plus, divers travaux ont dû être entrepris : le remplacement du chauffage de l'ancienne école, la rénovation du logement situé impasse des écoles et la mise en place d'un filet anti-pigeons au niveau du lavoir.

Quoiqu'il en soit, la fin de l'année 2024 sera consacrée à l'aménagement de l'impasse de l'étang, aux remplacements des jeux et aux début des travaux prévus dans le parc Maurice Bruno.

En attendant, je vous souhaite, à tous un bel automne.

Guillaume POINSOT

2

CONSEIL MUNICIPAL
TRAVAUX

3

RPI
ASSOCIATIONS
INFORMATIONS DIVERSES

4

LE SAVIEZ-VOUS?
PENSE-BETES



9 novembre
Concert 3 voix et 1 piano à 20h30

11 novembre
Journée nationale de la commémoration

17 novembre
Repas des anciens

19 novembre
Permanence de la gendarmerie

23 novembre
2ème matinée citoyenne

7 décembre
Défilé de St Nicolas et distribution des colis de Noël

21 décembre
Noël du Comité des fêtes



2 rue des chènevières
54 670 MILLERY
Tél 03 83 24 96 43
secretariat@millery.fr
www.millery.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations et décisions

- attribution d'une subvention de 250 € à l'association du Souvenir Français ;
- attribution d'une subvention de 150 € à l'association des Mutilés, Combattants et Victimes de Guerre ;
- adhésion au groupement d'action sociale de la Vallée de la Mauchère ;
- renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel ;
- installation d'un filet anti-pigeons dans le lavoir ;
- attribution de subvention pour une classe de découvertes de l'école Marguerite Reitz ;
- attribution du marché d'aménagement de l'impasse de l'étang ;
- choix des entreprises pour la fourniture du mobilier et des végétaux, et l'installation d'équipements sportifs et ludiques dans le parc Maurice Bruno ;
- choix de l'entreprise pour la remise aux normes de l'aire de jeux St Priest ;
- choix de l'entreprise pour la réfection du logement impasse des écoles.

TRAVAUX

Installation d'un filet anti-pigeons dans le lavoir

Compte tenu des dégradations occasionnées par les déjections de pigeons, attirés par la nourriture jetée par des riverains, la commune a été contrainte de faire nettoyer la charpente et d'installer un filet pour préserver le lavoir. Ces incivilités ont un coût : 5.670 € TTC. C'est le montant des travaux réalisés par l'entreprise CANET.

Aménagement de la place de village

Les travaux d'aménagement de la place ont été reportés en début d'année prochaine, la commune n'ayant pas obtenu en 2024 toutes les subventions sollicitées.

Aménagement du parc Maurice Bruno

Contrairement à la place de village, le réaménagement du parc Maurice Bruno va pouvoir débuter cet automne avec la réfection des allées, l'installation d'un parcours de santé pour enfants, des agrès de fitness, les aménagements paysagers et l'installation de mobiliers. L'ensemble de ces travaux s'élèvent à 34.292,83 € TTC financés par le Conseil Départemental (10%) et l'Agence Nationale du Sport (52 %).

Aménagement de l'impasse de l'étang



L'impasse de l'étang fait partie des rares rues de Millery de compétence communale (entretien et réaménagement). Le revêtement provisoire de la chaussée, réalisé pour la construction des premières habitations, a vécu. Il s'est fortement dégradé ces derniers mois, le ravinement de l'impasse rendant difficile la circulation. Les travaux vont être réalisés par l'entreprise SIMON pour un montant de 23.042,76 € TTC.

Mise aux normes de l'aire de jeux St Priest

Suite au dernier contrôle périodique de l'aire de jeux, il y a lieu de remplacer 3 jeux. Le choix s'est porté sur l'entreprise QUALI CITE pour un montant de 13.910,40 € TTC.

Affaissement rue du stade

Suite à un signalement fin août sur l'application « Mon appli », le Bassin de Pompey et le SIAMA sont intervenus sur la formation d'un trou rue du stade engendré par des infiltrations d'eau pluviale sous la chaussée. La rue a dû être fermée une journée et l'expertise est en cours.

Remplacement des radiateurs de la salle poterie

Le chauffage de la salle occupée par les activités poterie de l'association Animation Village a été remis aux normes. Les anciens radiateurs à gaz ont laissé la place à des radiateurs électriques. Les travaux ont été réalisés par la société Home ENERJ pour un montant de 4.080,42 € TTC.

Rénovation d'un logement communal

Le logement communal sis impasse des écoles va faire l'objet d'une rénovation complète suite au départ des derniers locataires. Les travaux attribués à l'entreprise FERREIRA s'élèvent à 21.596,02 € TTC.

RPI

Classe de découvertes

Les élèves des deux classes de l'école Marguerite Reitz partiront en classe de découvertes sur les thèmes « nature et Moyen-Age » du 10 au 13 juin 2025 en Alsace, à Luttenbach. Les communes de Millery et d'Autreville soutiennent cette belle initiative des enseignants en attribuant une subvention de 60 € par enfant.

ASSOCIATIONS

Reprise du club couture de l'AFR

Le club couture de l'AFR vous accueille tous les premiers jeudis du mois, de 20h à 22h, dans la salle Jean Gouilly. Les portes sont ouvertes aux amateurs de tricot! Un moment convivial, d'échanges de pratiques. Renseignements : Laure Hector 06.87.37.89.02 laure.hector@gmail.com

Sortie avec l'ARSED

L'Association Rurale des Séniors Dynamiques propose une sortie au Royal Palace Music Hall à Kirrwiller. Tarif: 90 €/adhérent - 110 €/non adhérent. Contact: C. ZABLET ou P. KUJBIDA.

Calendrier des jours de chasse

| | | | | |
|------|-------------|--------|--------|--------|
| sept | sam 28 | | | |
| oct | sam 12 | sam 26 | dim 27 | |
| nov | ven 1er | sam 8 | mar 11 | sam 23 |
| déc | sam 7-dim 8 | sam 21 | ven 27 | dim 29 |
| jan | sam 4 | dim 5 | sam 18 | |
| fév | sam 1er | dim 2 | sam 15 | sam 22 |

INFORMATIONS DIVERSES

Récompenses aux diplômés

Vous avez obtenu en juin dernier le brevet, un CAP, BEP ou le BAC. Vous êtes invités à déposer au secrétariat de la mairie avant le 15 décembre une photocopie de votre diplôme ou une attestation de réussite. Un chèque cadeau d'une valeur de 50 € vous sera remis en début d'année.

Permanence de la gendarmerie de Dieulouard

Deux gendarmes seront présents en mairie le mardi 19 novembre 2024 de 14h30 à 16h30 pour recevoir les habitants qui souhaitent demander des renseignements sur une candidature ou faire des mains courantes ou dépôts de plainte simple.

Concert à la salle Marcel Canet

A nouveau, le samedi 9 novembre prochain à 20h30, un concert de chansons françaises sera donné par le groupe « 3 voix et un piano ». L'entrée est libre et une participation solidaire sera possible.

Décorations pour les fêtes de fin d'année

Pour célébrer la Saint-Nicolas, pourquoi ne pas mettre une petite bougie dans un pot en verre et la poser à votre fenêtre ? Cela ajoutera une belle touche lumineuse pour illuminer notre village. Par ailleurs, si vous avez des décorations de Noël et que vous souhaitez vous en débarrasser, la mairie se propose de les collecter pour embellir nos espaces publics. De plus, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat si vous souhaitez participer à la confection et mise en place des décorations pour les fêtes ! Ensemble, faisons briller Millery !

Repas des anciens et colis de Noël

La commune est heureuse de partager avec la commune d'Autreville un moment convivial à l'occasion du traditionnel repas des anciens organisé à la salle Marcel Canet le dimanche 17 novembre. Et pour les personnes qui ont préféré recevoir un colis de Noël, ils seront cette année remis à domicile par les élus dans la matinée du samedi 7 décembre.

Le démarchage à domicile encadré

Par arrêté municipal, tout démarchage doit désormais faire l'objet d'une déclaration en mairie, 15 jours avant le commencement de celui-ci.

2ème matinée citoyenne

Vous êtes cordialement invités le samedi 23 novembre de 9h à 12h à participer au début de l'aménagement du parc Maurice Bruno : nettoyage du parc et plantation des végétaux. Venez avec votre outillage et vos gants. Nous prévoyons le beau temps et un accueil chaleureux autour d'un café et des viennoiseries.

Aux propriétaires de chiens indécents

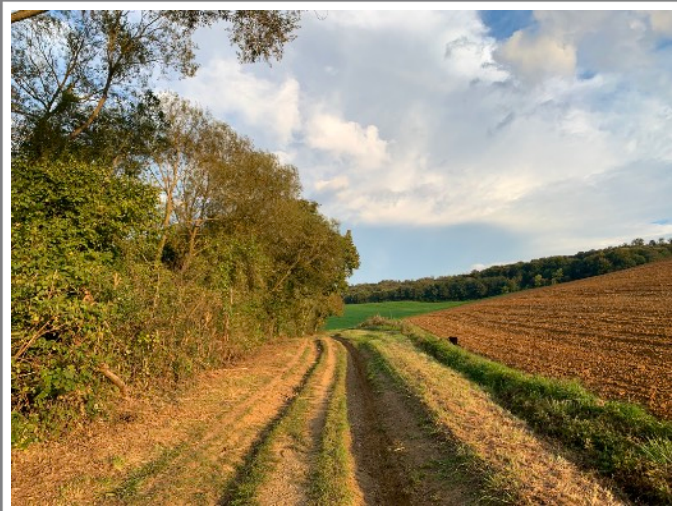
Les crottes de chiens laissées sur les trottoirs ou les espaces verts posent de véritables problèmes pour la propreté et la sécurité de notre village. Ramasser les crottes de votre chien est un geste simple, qui montre du respect pour votre entourage et contribue à préserver la qualité de vie de tous. Plusieurs distributeurs de sacs à déjections canines et des poubelles sont à disposition pour vous faciliter cette tâche. En prenant cette habitude, vous faites preuve de civisme et participez à un village plus propre, agréable et accueillant pour tous.

Etat civil - Décès

M. Roland LAGRUE le 18 mai à 79 ans
Mme Nicole GILET le 6 septembre à 88 ans
M. Michel KUJBIDA le 19 septembre à 82 ans
M. Rémi SCHAD le 10 octobre à 63 ans

LE SAVIEZ-VOUS?

Histoire de Haies



La raison d'être initiale des haies était la délimitation des parcelles, la limitation des mouvements des troupeaux, la protection des chemins et des cultures vis-à-vis du vent. Ces haies sont des réserves pour la biodiversité, des remparts contre l'érosion des sols, elles sont riches en fruits sauvages (noix, nêfles, prunelles, aubépine, ..) et peuvent être source du bois de chauffage. Dans les espaces montagnards, elles sont également plantées pour atténuer le ruissellement et pour leur rôle de brise-vent.

C'est au moment de la Révolution française que le développement des petites propriétés paysannes avait entraîné l'édification de nombreuses clôtures autour des parcelles.

Depuis les années 1960, des épisodes de remembrement visant à moderniser l'agriculture ont débuté et entraîné un arrachage massif des haies. De plus, le développement des cultures végétales au détriment des prairies permanentes a fait perdre à la haie sa fonction initiale, contenir le bétail, en plus de constituer une gêne pour les cultures.

Ainsi, les parcelles ont été regroupées et les haies arrachées pour former des champs plus grands accessibles aux tracteurs.

Actuellement, une agriculture plus technologique se développe : pilotage automatique des engins agricoles, surveillance des cultures par drones et satellites, etc. , cette technologie est gênée par la présence d'arbres et de haies.

Ainsi, 70 % des haies ont disparu des bocages français, soit environ 1,4 million de kilomètres, loin d'être enrayé, ce mouvement s'est accéléré ces dernières années, et on peut noter une perte annuelle moyenne de plus de 20 000 kms/an entre 2017 et 2021, contre environ 10 000 kms/an entre 2006 et 2014. En face, la politique de plantation permet seulement de créer environ 3 000 kilomètres de haies par an.

Les haies sont revenues sur le devant de la scène et tandis que les victimes des inondations dans le Pas-de-Calais déplorent leur arrachage intempestif, les agriculteurs en colère dénoncent les mesures réglementaires entravant leur destruction. Au-delà de ces positions médiatiques, les haies sont accusées de tout et son contraire, tantôt considérées comme un obstacle au développement agricole ou à l'inverse érigées comme une infrastructure écologique au rôle protecteur, ou encore taxées d'être des zones de friches ou à l'inverse présentées comme des réservoirs de biodiversité utiles à l'agriculture.

En conclusion, les haies, remparts contre l'érosion des sols, sont pourtant utiles aux rendements agricoles. Face aux aléas climatiques de plus en plus intenses et fréquents, elles constituent un vrai bénéfice : effet brise-vent, ombre pour le bétail, lutte contre l'érosion, abri pour les prédateurs des nuisibles... et apportent des bienfaits écologiques : stockage de carbone, régulation de l'eau, préservation de la biodiversité...

A Millery, la municipalité a opté pour un entretien régulier et raisonné des haies en bordure des chemins communaux.

Directeur de la publication : Guillaume POINSOT

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| PENSE-BETES OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE Mardi 16h30-18h30 Mercredi 10h-12h Et sur rendez-vous | LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE 24h/24 | 15 SAMU Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'urgence ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins | 17 POLICE SECOURS Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre | TRAVAUX DE JARDINAGE 8h-20h du lundi au vendredi |
| CALENDRIER DES COLLECTES DES DECHETS Ordures ménagères (bacs gris/couvercle bleu ou sacs gris) Samedi semaine impaire Recyclables secs (bacs gris/couvercle jaune ou sacs transparents) Jeudi Biodéchets (bacs verts) Jeudi | 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes témoin ou victime d'un accident ou sein de l'Union Européenne | 18 SAPEURS-POMPIERS Situation dangereuse ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide | 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax. | 9h-12h/15h-19h samedi 10h-12h dimanche & jours fériés |